

Ouïe -dire

Le magazine de l'association CISIC • Juin 2008 • numéro 10

Agenda CISIC

► **SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2008**
Conférence « Sortir du silence avec l'implant cochléaire » de 14h à 18h à la salle polyvalente du Seil, allée de Provence, Rezé (44)

► **MARDI 24 JUIN 2008**
► **MARDI 30 SEPTEMBRE 2008**
► **MARDI 28 OCTOBRE 2008**
► **MARDI 25 NOVEMBRE 2008**
► **MARDI 27 JANVIER 2009**

À partir de 13 h, **permanence** dans les locaux de l'IFIC au 14 bd Montmartre, 75009 Paris métro Richelieu Drouot ou Grands Boulevards

► **MERCREDI 25 JUIN 2008**
► **MERCREDI 23 JUILLET 2008**
► **MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2008**
► **MERCREDI 22 OCTOBRE 2008**
► **MERCREDI 19 NOVEMBRE 2008**
► **MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2008**
► **MERCREDI 21 JANVIER 2009**

Permanences de 10h à 12h à l'Institut St Pierre à Palavas (34) près de Montpellier

371 av. de l'Evêché de Maguelone
34250 Palavas-les-flots
(demander M. Zirah, délégué CISIC pour la région Sud Est)

► **SAMEDI 18 OCTOBRE 2008**
Journée d'information CISIC à Paris : Assemblée Générale en début de matinée qui sera suivie par des ateliers des fabricants d'implant cochléaires, des démonstrations d'aides techniques ainsi que différentes conférences et présentations.

► **SAMEDI 15 NOVEMBRE 2008**
Déjeuner-rencontre à Bordeaux (33) : inscriptions auprès d'Irène Aliouat

► **SAMEDI 22 NOVEMBRE 2008**
Conférence « Sortir du silence avec l'implant cochléaire » de 14h à 18h dans la salle Jacques Campain, située au 1^{er} étage de la MJC PICHON, 7, Boulevard Recteur Senn, Nancy (54)

Le mot de l'association

Notre association a pour vocation de vous informer mais aussi de vous soutenir. Sur internet, notre forum est une mine d'informations et un soutien fort et essentiel pour ceux qui traversent des périodes de doute. Il permet de répondre à ceux qui s'interrogent sur le fonctionnement de leur implant ou d'une aide technique. Il est aussi un lieu de partage d'expériences bonnes ou moins bonnes. La rubrique du courrier des lecteurs du journal évolue afin d'être un prolongement de ce forum. Je vous encourage à nous transmettre vos réponses mais aussi vos témoignages d'implantés. Pour notre association, l'année 2008 se passe dans la continuité avec le maintien de nos différents services mais surtout avec l'organisation de très nombreuses rencontres en province. Je tiens à remercier tous les membres du bureau, les délégués mais aussi tous nos adhérents qui nous aident au quotidien car cela nous permet de poursuivre notre travail avec sérénité et d'accueillir au mieux toutes les personnes qui nous rejoignent.

La présidente Catherine Daoud

SORTIR DU SILENCE AVEC L'IMPLANT COCHLEAIRE

**Samedi 20 septembre 2008 à Rezé
près de Nantes (salle polyvalente
du Seil, allée de Provence)**

1^{re} partie, **CONFÉRENCE** (de 14h à 16h)

- Présentation de l'implant cochléaire
- À qui s'adresse l'implant cochléaire
- Déroulement d'une rééducation (réglages, orthophonie, bilans)
- Témoignage d'une implantée
- Présentation du CISIC : activités, services
- Présentation assurance « implant cochléaire »
- Présentation et démonstration d'aides techniques
- Questions-réponses

Pause : buffet, rafraîchissements

2^e partie, **STANDS** (de 16h à 18h)

- Stand des fabricants d'implants cochléaires (Neurelec, Medel...)
- Stand AGF M. Maixant (assurance implant cochléaire)
- Stand CISIC de démonstration d'aides techniques

E-mail : pays-de-loire@cisic.fr **Tél. :** 02 51 70 08 93



Guide. Plusieurs possibilités pour améliorer le confort d'écoute. Petit récapitulatif.

Les aides techniques utiles avec un implant cochléaire

Pour bien comprendre, nous avons besoin de bien entendre. Or plusieurs facteurs altèrent la qualité du son qui nous parvient :

- **L'éloignement** : dès qu'une personne est éloignée de nous de quelques mètres, sa voix devient difficilement perceptible.
- **Le bruit ambiant** : que ce soit au restaurant où même chez nous, le moindre bruit perturbe notre écoute.

Les solutions consistent à transmettre, par l'intermédiaire d'une aide technique, directement à votre implant cochléaire le son que vous souhaitez écouter et comprendre. Seul le son que vous souhaitez écouter sera transmis à votre implant et le bruit de fond sera éliminé.

Chaque système comporte 2 parties :

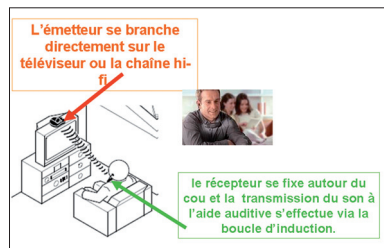
- Un émetteur relié à la source sonore que l'on souhaite écouter
 - Un récepteur qui transmet ce son directement à notre implant
- La différence se situe dans la transmission du son entre émetteur et récepteur :
- Branchement direct par câble
 - Système infrarouge : par des ondes infrarouge
 - Boucle à induction : à l'intérieur d'un champ à induction magnétique
 - Système Bluetooth : liaison Bluetooth
 - Système FM : par des ondes FM



Kit silhouette de Phonic Ear (*)

SYSTÈME INFRAROUGE : Ce système constitué d'un boîtier émetteur et d'un boîtier récepteur s'utilise exclusivement avec la télévision et la chaîne HIFI. Il est obligatoire de disposer l'émetteur de façon que le rayonnement infrarouge soit dirigé directement vers le récepteur. Il ne doit y avoir aucun obstacle entre l'émetteur et le récepteur.

Set TI810 de Sennheiser, InfraLight II LR de Humantechnik



InfraLight II LR de Humantechnik

Le système infrarouge

Le système infrarouge permet d'écouter la TV ou la radio en restant dans le champs du récepteur.

LA BOUCLE À INDUCTION : Il s'agit de la position T ou MT de votre implant. Lorsque votre implant est sur cette position, il vous permet d'écouter uniquement les sons qui proviennent d'une source sonore émise par induction magnétique.

Pour le téléphone fixe : Certains téléphones sont équipés de la boucle magnétique au niveau du combiné, cela permet d'éliminer le bruit extérieur et d'écouter uniquement son interlocuteur. N'hésitez pas à faire l'essai sur vos téléphones car même si celui-ci ne mentionne pas la boucle, il peut en avoir une. (Relation de Phonic Ear, HearPlus 317c de Doro, BB500 de France Télécom)

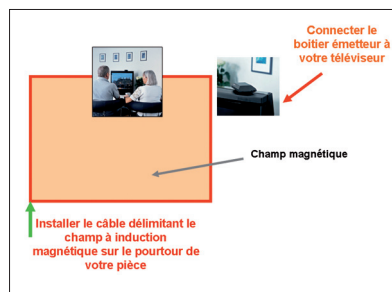


Relation de Phonic Ear

(*) Pour le téléphone portable : Il existe des kits oreillettes inductifs qui se branchent directement au téléphone portable soit avec un adaptateur soit en mode Bluetooth. Le son de votre téléphone est ensuite transmis directement à votre implant par l'intermédiaire de l'oreillette inductive ou d'une boucle autour du cou. Ce système fonctionne également avec des lecteurs MP3.

Kit Silhouette de Phonic Ear, Kit mobile & Music de Noizfree, Kit Beetle H1 ou H2 de Noizfree, PL 100 de Humantechnik, Boucle inductive LPS-4 de Nokia.

Pour la télévision : Avec un amplificateur de boucle magnétique branché à votre téléviseur ainsi qu'éventuellement à votre chaîne hifi. Vous ne portez aucun accessoire supplémentaire sur vous et pouvez écouter la télévision en vous mettant sur la position T de votre implant à l'intérieur uniquement du champ magnétique. (Amplificateur de boucle magnétique LA-215 de Humantechnik, Field de Phonic Ear)



PL100 de Human Technik

La boucle à induction

La boucle à induction permet d'écouter la TV ou la radio à l'intérieur d'un champ magnétique délimité par un câble.



Vous avez cette possibilité dans certaines salles identifiées par ce logo (cinémas, musées, conférences...).



Branchement direct par câble

Système / utilisation	Prix indicatif	Téléphone	baladeur MP3	Télévision	conférence	Restaurant & Réunion
Téléphone Relation	180,00 €	fixe				
Kit oreillette inductif	50,00 €	portable	x	x		
Système audio infrarouge	250,00 €			x		
Système audio FM	350,00 €		(Collier magnétique seul)	x		
Boucle à induction (Field)	100,00 €			x		
Micro FM	1 500,00 €	x	x	x	x	x
Assistant d'écoute	400 €	x	x	x	x	x

CONSEILS ET PRÉCAUTIONS

- Demandez lors d'un réglage la mise en marche de la fonction que vous souhaitez utiliser.
- Il est possible d'obtenir un mixte de la source sonore et des bruits ambiants.
- Ne pas oublier de désactiver la fonction FM ou Inductive (T) si vous ne l'utilisez plus.

ESSAYER POUR L'ADOPTER ?

Les spécificités de ces accessoires sont variées mais à leur façon contribuent chacune à améliorer le confort d'écoute. En tout état de cause, ne pas se précipiter sur le premier accessoire venu, deux appareils de même catégorie pouvant délivrer une intensité sonore très différente. De même si l'on peut s'appuyer sur le vécu de certains avec tel ou tel accessoire, le ressenti à l'usage peut être tout à fait différent d'un implanté à un autre. Il importe donc de pouvoir essayer personnellement. C'est pourquoi il est conseillé de consulter son audioprothésiste afin d'évaluer avec lui ce qui vous conviendrait le mieux. Un bon audioprothésiste ne vous refusera jamais d'essayer.



Kit Beetle H1 ou H2 de Noizfree

Assistant d'écoute Bluetooth



SYSTÈME BLUETOOTH : Ce système utilise la technologie Bluetooth pour transmettre l'information sonore de l'émetteur au récepteur. L'émetteur peut servir de micro ou être connecté à la télévision ou la radio. Le récepteur est ensuite relié à votre implant soit par un câble audio fourni avec votre implant soit par un kit inductif et la position T.(HearPlus 325a de Doro)

Le système bluetooth permet de recevoir la source sonore dans un rayon de 20 mètres.

Bluetooth



Casque Philips

SYSTÈME FM : Le système FM est composé d'un émetteur qui prélève la voix de l'orateur ou d'une source sonore telle que la télévision et l'envoi par ondes radio, sans fil, directement dans le récepteur FM. Ce système a une portée importante mais variable selon le contexte d'utilisation (branché à une source audio la portée est plus importante qu'en milieu ambiant). Quoi qu'il en soit le système FM se joue des obstacles sur des distances suffisantes pour notre usage personnel

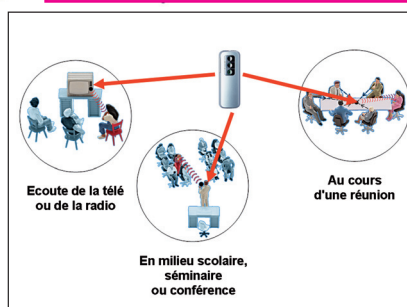
Casque FM : Le casque sans fil est constitué d'une base que l'on connecte à la TV et du casque proprement dit. Il suffit ensuite de disposer le casque au dessus de votre contour d'implant. (Philips, Sennheiser)

Système FM (émetteur-récepteur) : Il fonctionne selon le même principe que le système infrarouge mais peut être utilisé dans un périmètre bien plus vaste. (Set 820 S de Sennheiser, RadioLight LR de Humantechnik)

Microphone FM : Seul le son qui est capté par le microphone FM est ensuite transmis à un récepteur FM connecté à votre implant cochléaire. En milieu bruyant, le bruit de fond est atténué. (Smartlink de Phonak, Lexis de Phonic Ear)

Le système FM permet de recevoir la source sonore où que l'on soit dans la maison ou dans une salle de conférence.

Le système FM

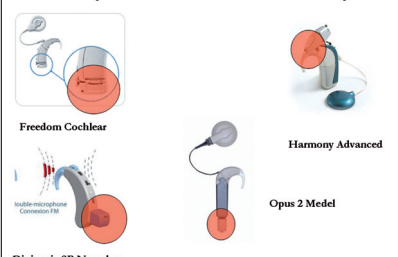


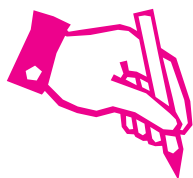
Micro Smartlink de Phonak

BRANCHEMENT DIRECT PAR CÂBLE :

Des câbles adaptateur existent pour certains processeurs d'implant cochléaire. Ils permettent de les brancher directement sur la sortie audio des téléviseurs, chaînes HiFi... Le signal électrique arrivant directement dans le processeur la compréhension est améliorée.

Récepteur FM avec un implant





Témoignage.

“J’ai pris conscience du vide que serait ma vie de retraitée.”

■ **MARTINE VAILLANT**, implantée le 5/10/2007 à Besançon

J’ai 58 ans, je souffre de surdit  évolutive depuis l’ ge de 32 ans. Apr s avoir port  de longues ann es des proth ses auditives qui ne me permettaient plus de comprendre la parole, j’ai consult  au CHU de Besan on qui m’a propos  la pose d’un implant cochl aire en 2000.

Mais j’avais du mal   accepter l’ ventualit  que l’implant puisse « d truire » les sons graves conserv s jusque l , malgr  l’assurance de retrouver une meilleure compr hension. Ce n’est qu’apr s avoir pris conscience du vide que serait ma vie de retrait e et la peur de l’isolement le plus complet que j’ai pris la d cision de me faire planter.

Apr s plusieurs entretiens et examens au CHU de Besan on, j’ai fait l’essai de nouvelles proth ses auditives (je ne portais plus les miennes depuis plusieurs ann es...   ne surtout pas faire !) afin de savoir si « j’acceptais   nouveau les bruits. Les r glages furent d terminants, l’essai positif, ce qui a conduit l’ quipe m dicale   me proposer l’implant DUET de MED-EL avec lequel j’allais conserver « mes propres sons graves » et reconnaître les aigus. J’ai d’ailleurs conserv  du c t  droit une proth se auditive qui me donne encore aujourd’hui un confort dans la compr hension et  galement l’ quilibre.

J’ai rencontr  Myriam, d l gu e r gionale du Csic. Son aide, son exp rience, son v cu m’ont  norm ment rassur e. J’ai aussi  t  tr s inform e par l’ quipe m dicale et en ce qui concerne le DUET, j’ai rencontr  avec le professeur Chobaut et le docteur Czaska, Mr Beliaeff de chez Medel qui m’a donn  des pr cisions importantes, et   l’issue de cette r union l’intervention a  t  fix e.

Comme pr vu, l’op ration a eu lieu le 05/10/2007, 5 jours apr s,   l’issu d’un audiogramme, je savais que j’avais conserv  ma courbe auditive quelle victoire!!! Surtout pour le PR CHOBAUT et pour toute l’ quipe m dicale moi, bien s r, j’ tais tr s contente m me si   ce moment l , ce n’ tait pas perceptible, mon oreille gauche « tant dans du coton» au sens propre et au sens figur ...

Le 1 r branchement a eu lieu le 8/11/2007, c’est Mr BELIAEFF qui l’a assur  et l , que de surprise, d’ motion de joie et de larmes de bonheur... J’ai entendu des sons mais j’ai compris « partiellement » la fameuse question : Vous m’entendez ?... J’ai r pondu un peu



timidement « oui » mais j’ai ajout  : « des syllabes et avec, comme une musique !! C’ tait les aigus que je n’entendais plus depuis 20 ans.

Alors,   l’aide d’un fil, Mr BELIAEFF a branch  le DUET sur un « petit appareil » et l  quelle merveille, j’ai reconnu un accord de guitare, puis une voix d’homme qui chantait en anglais ...j’ tais tr s satisfaite... quand j’ai relev  la t te, j’ai vu que les personnes qui assistaient   ce 1 r r glage  taient tr s  mues (une amie m’accompagnait et elle pleurait) et c’est   ce moment seulement que j’ai vraiment compris qu’il se passait quelque chose d’incroyable... je venais d’entendre une chanson !!! Alors, les larmes se sont mises   couler toutes seules mais ce n’ tait qu’un grand bonheur. Au fait, le petit appareil sur lequel le DUET  tait branch , c’ tait un MP3, celui de Mr BELIAEFF (je n’en avais jamais vu de si pr s) maintenant j’ai LE MIEN !!!!

D s le 8/11/2007, j’ai retrouv  l’usage du t l phone avec des proches, j’ai toutefois, d but d cembre, pu demander, seule, des conseils   un m decin pour un petit probl me de sant . Quels sentiments de s curit , d’ind pendance et d’autonomie !! C’est un ph nom nal changement de vie... La musique fait de nouveau partie int grante de ma vie, je suis m me en ce moment un peu « boulimique » mais apr s 20 ans de privation... je ne culpabilise pas.

Apr s chaque r glage, j’identifie les sons relativement assez vite, les sons redonn s par l’implant semblent se m langer   mes graves et le DUET me restitue les bruits, la musique, les voix sans que cela me choque, c’est tr s, tr s proches de mes souvenirs ou pour les bruits ou les voix que je d couvre, je ne suis pas  tonn e par des sons trop « m talliques »...

Je peux vous assurer que certains passages du CONCERTO pour VIOLON de BEETHOVEN m’ont tout simplement boulevers  (je ne percevais plus le violon depuis novembre 1986). Dans la vie quotidienne, j’ai encore beaucoup de progr s   faire mais je me sens d j  mieux dans la vie... moins aux aguets, moins inqui te.

Mes amis sont  tonn s de me voir participer avec beaucoup moins d’efforts   leur discussion, c’est eux qui me l’ont fait remarquer, c’est aussi l’avis de la plupart de mes coll gues de travail... et je n’ai que « 3 mois d’anciennet  » dans le r glage de l’implant !!

La lecture labiale est encore une aide importante mais plus un outil indispensable. Je m’investis beaucoup dans la r  ducation, j’ai deux s ances par semaine mais chaque jour, j’ai toujours une amie ou une coll gue avec qui je fais un peu d’exercice (1/4 d’heure), cela me permet d’indiquer   l’orthophoniste les difficult s ou les confusions les plus fr quentes.

J’ai maintenant un r glage de l’implant tous les mois. Avant l’op ration, j’ tais un peu effray e par les r glages et la r  ducation, c’est vrai que  a peut para tre « lourd », mais c’est indispensable et en fait, j’attends chaque r glage avec impatience... en esp rant d couvrir encore d’autres sons et/ou intonations

J’ai tout   fait conscience que je suis en un train de faire l’ loge de l’ quipe m dicale de BESANCON et du DUET de MED-EL mais j’ai voulu vous faire part de mon v cu tout en sachant que j’ai encore des progr s   faire mais qu’ils sont possibles (je suis une « jeune implant e » !!!!   peine 4 mois)

J’esp re que ce t moignage que je d die   tout l’ quipe « IMPLANT de BESANCON et particuli rement au PR CHOBAUT ainsi qu’  mes amis, sans oublier Myriam du CISIC et mes coll gues, aidera d’autres personnes dans leur « combat » contre la surdit  et l’isolement

■ **Martine**

De vous à nous, vous avez la parole...

Nous publierons dans cette rubrique un extrait de vos courriers, témoignages ainsi que vos réponses et nous transmettrons l'intégralité de vos courriers aux personnes concernées.

PROGRESSER AVEC UN IMPLANT *(Extraits de notre forum)*

■ **LYS : Beaucoup de travail la rééducation ?**

Lorsque je lis que la rééducation demande beaucoup de travail, cela me fait bondir. La rééducation demande beaucoup de patience, c'est certain. On peut dire aussi qu'elle demande beaucoup de

concentration surtout au début. Mais où est la part de travail du patient ? Alors à moins que les choses aient énormément changé, je n'ai pas eu l'impression d'avoir beaucoup « travaillé » pendant celle-ci.



■ **MARC : Un entraînement intensif !** Chez certains, par exemple avec des surdités anciennes jamais appareillées (c'était mon cas), les débuts peuvent être TRES difficiles. Ma régleuse m'a indiqué - à posteriori ;-) - que l'équipe médicale était inquiète de mes résultats au début et craignait un échec. J'ai commencé à « décoller » sans lecture labiale seulement 9 mois après le couplage du processeur, et encore ce n'était que comprendre quelques mots aléatoirement sur France Info. Tu n'imagines pas les heures que j'ai passé à m'entraîner en plus des séances de rééducation. Plusieurs heures par jour durant les 6 premiers mois. Ça ressemblait vraiment à l'apprentissage d'une langue étrangère. Je constate d'ailleurs la même chose avec la compréhension de l'anglais oral : à chaque fois que je fais des efforts d'entraînement, je progresse nettement. Quand je n'en fais plus je stagne ou je régresse.

■ **LYS :** Merci d'avoir ajusté mes propos sur le « travail » lors de la rééducation. Je suis bien d'accord sur le fait qu'au début, rien n'a été simple pour la plupart d'entre nous (j'en fais partie) J'ai « décollé » doucement également et j'ai reconnu ce que j'avais

vécu à travers les propos de Pascale et Marc. La seule différence sans doute, c'est que je ne l'ai pas ressenti dans le sens du mot « travail » mais plutôt comme beaucoup de patience et de motivation pour ne pas baisser les bras.



■ **MARC :** En fait, j'utilise le terme travail car je ne me suis pas contenté de la rééducation. Les premiers mois j'ai passé 2 heures par jour et même souvent plus, à faire des exercices d'écoute sur des documents enregistrés avec le texte sous les yeux : à réécouter en revenant en arrière sur l'enregistrement 5 fois, 10 fois jusqu'à comprendre chaque mot. J'utilisais au début une cassette de 30 mn avec des contes pour enfants enregistrés par ma régleuse, puis d'autres documents sonores récupérés sur Internet avec le texte écrit. En plus, je portais quasiment en permanence y compris au bureau pendant la journée, un baladeur FM réglé sur France Info connecté directement à mon processeur par un câble. J'étais allé l'acheter le jour du branchement en sortant de l'hôpital. Je n'ai commencé à comprendre quelque mots avec ce baladeur que 8 mois après... Je me forçais aussi à écouter les sons désagréable, les aigus dans mon cas : je rigole encore en pensant au temps que j'ai passé à froisser des sacs en plastique et des feuilles de papier jusqu'à trouver le son agréable.

■ **ANNE MARIE : Un entraînement qui peut avoir ses limites !**

Merci à ceux qui soutiennent et aident les implantés pour qui l'implant n'est pas le miracle annoncé.

Nous nous devons aussi de soutenir ceux qui sont dans le doute ou même dans l'échec. On est tous conscients, on nous l'a bien expliqué avant l'implantation que la rééducation représente du travail. Mais quand ce travail ne s'accompagne d'aucun ou peu de résultat, c'est désespérant.

Implant : espoir et désespoir ? Il faut admettre que pour des raisons variées, médicales, physiques ou psychologiques, l'implant ne mar-

che pas pour tout le monde. Je suis consciente que nous ne sommes pas nombreux à être en échec, même si parler d'échec est trop fort. Du courage j'en ai à revendre, du travail j'en fournis, mais ça reste difficile. Mon cas est spécial, j'en suis bien consciente, j'entends tout mais ne comprends rien. La lecture labiale reste mon mode de compréhension premier. Il y a quelques jours, je vous aurais dit que c'était de la colère que j'éprouvais, colère contre cet IC qui ne donnait pas les résultats escomptés. Depuis, j'ai refait des examens médicaux et maintenant, mon raisonnement change, je risque au fil des mois à venir, pour des raisons médicales, de perdre le peu que l'IC m'apporte,

de retourner au silence. Je n'avais jamais envisagé cette possibilité, je me disais : « travaille ma fille, et tu vas y arriver, ils le disent tous ». Comprenez moi, je ne poste pas ce message pour provoquer pitié ou empathie mais pour dire : attention, il y a des cas même s'il y en a peu, où l'IC ne marche pas. Voilà, je poste ce message pour les gens comme moi, qui sont plus dans le désespoir que dans l'espoir, et aussi pour les futurs implantés, pour qu'ils sachent que même si l'on est des exceptions, on est là, malgré tout. Merci à toi de me soutenir et de m'accompagner vers le silence.

QUESTIONS DIVERSES

■ « Le chirurgien dentiste souhaite faire une radio dentaire panoramique à notre fille qui est implantée. Y a-t-il des contre indications ou des recommandations particulières à observer? »

Il n'y a pas de contre-indication pour les radiographies lorsque l'on porte un implant, seulement pour les IRM.

■ « L'assurance AGF que vous nous avez conseillée prend-elle la casse de l'appareil lors d'une chute (léger fendillement de la coque) ? Merci de m'informer car j'hésite à consulter l'assurance. »

Oui, n'hésitez pas à contacter l'assureur et adressez votre déclaration de sinistre dans les 5 jours survenant la chute de l'appareil ayant causé des dommages.



OTOSPONGIOSE

Bonjour à tous,
Je viens de commencer le parcours implant, j'ai passé l'IRM la semaine dernière et il s'avère que je souffre d'une otospongiose dite « rare ». Ma cochlée est très ossifiée, je voudrais avoir des témoignages d'implantés souffrant également d'otospongiose, connaître un peu leur parcours et savoir si l'implant a été d'une réelle aide ou le contraire. Au plaisir de vous lire. ■ Marie

■■■■
Merci d'adresser vos courriers à :
secretariat@cisic.fr
Martine Ottavi
262, rue Lecourbe
75015 Paris

Tarif préférentiel de piles et d'accessoires

Les adhérents CISIC bénéficient de 10 % de réduction sur tous les produits (piles et accessoires) en vente sur le site Audilo www.audilo.com

- par internet, contactez-nous sur piles@cisic.fr pour obtenir le code coupon de réduction valable pour nos adhérents

- directement par téléphone, chez Audilo : 08 26 62 12 77

- par courrier, contacter notre secrétariat pour obtenir un bon de commande réservé à nos adhérents. ■

Nouvelle adresse audilo :
Aego Ltd.
144 Greenwich High Road
Londres SE10 8NN
Grande Bretagne
08 26 62 12 77*

Assurance des Implants Cochléaires

Les assurances AGF nous proposent désormais 4 variantes de contrat :

- **OPTION 1 (180 euros/an) :** Assurance de l'appareillage externe de l'implant cochléaire uniquement (implantation unilatérale, un seul coté implanté)

- **OPTION 2 (228 euros/an) :** Assurance appareillage externe + implant interne (implantation unilatérale, un seul coté implanté)

- **OPTION 3 (336 euros/an) :** Assurance de l'appareillage externe des deux implants cochléaires uniquement (implantation bilatérale, deux cotés implantés)

- **OPTION 4 (384 euros/an) :** Assurance appareillage externe + implant interne (implantation bilatérale, deux cotés implantés).

Vous pouvez assurer vos accessoires FM ou boucle à induction par le même contrat sans augmentation de tarif à condition que la facture de ces accessoires soit adressée à M. Maixant.

Si vous souhaitez changer de formule d'assurance, vous devez adresser un courrier à M. Maixant avant le 1^{er} septembre 2008.

ATTENTION : en cas de dommage à votre matériel, il faut adresser votre déclaration de sinistre au cabinet AGF de M. Maixant dans les 5 jours qui suivent la date de l'accident.

■ **Contact :** AGF – Jean-Luc Maixant
28 rue de Liège – 64000 Pau
Tél. : 05 59 27 81 30

SI VOUS VOULEZ CONTACTER NEURELEC :

NEURELEC
2720 chemin Saint Bernard
06224 VALLAURIS Cedex
Tél. : (+33) (0)4 93 95 98 20
Fax : (+33) (0)4 93 95 38 01
E-Mail : sav@mxmlab.com
Web : www.mxm.fr

Actualités.

ADVANCED BIONICS

Conditions de garantie, résumé.

Il nous est régulièrement demandé des précisions concernant les conditions d'application de la garantie des systèmes d'implants cochléaires. Pour rappel, mais aussi à l'attention des nouveaux implantés et de leur famille, vous trouverez ci-dessous un résumé des conditions de garantie des différents éléments, ainsi que des notions sur leur application :

Composant	Durée de garantie	Début de garantie
Stimulateur cochléaire implantable	10 ans	Date de l'implantation
Processeur de son	3 ans	Date du premier réglage ou date d'achat
Chargeur de batteries et transformateur pour chargeur	3 ans	Date du premier réglage ou date d'achat
Antenne et microphone antenne	3 ans	Date du premier réglage ou date d'achat
Module d'alimentation PowerPak™	3 ans	Date du premier réglage ou date d'achat
Adaptateur téléphonique	1 an	Date du premier réglage ou date d'achat
T-Mic pour HiRes™ Auria™	1 an	Date du premier réglage ou date d'achat
Et Harmony™	1 an	Date du premier réglage ou date d'achat
Microphone auxiliaire	90 jours	Date du premier réglage ou date d'achat
Capteur téléphonique	90 jours	Date du premier réglage ou date d'achat
Coude avec entrée auxiliaire	90 jours	Date du premier réglage ou date d'achat
Batterie PowerCel™ Standard	90 jours	Date du premier réglage ou date d'achat
Cordons, batteries et autres accessoires	90 jours	Date du premier réglage ou date d'achat

Statut du produit au moment de la panne	Nature du composant	Délai de remplacement	Conditions du remplacement	Nouvelles conditions de garantie
Sous garantie	Processeur de son de moins de 3 ans	Immédiat	Gratuit	Inchangée
Sous garantie	Tout autre composant	Immédiat	Gratuit	Inchangée
Hors garantie	Processeur de son de plus de 3 ans	Immédiat	Forfait réparation	6 mois
Hors garantie	Tout autre composant	Immédiat	Achat	Nouvelle

Lors de l'envoi du produit de remplacement, une enveloppe à bulles, pré timbrée et pré adressée est systématiquement jointe au courrier. Cette enveloppe vous est fournie afin que vous puissiez nous renvoyer le produit défectueux par retour de courrier.

Pour information, les cas suivants sont exclus de la garantie :

1. CAS DE FORCE MAJEURE OU AUTRE ÉVÉNEMENT EXTÉRIEUR À ADVANCED BIONICS : incendie, inondation, foudre, catastrophes naturelles, dégâts des eaux.

2. AUTRES CAUSES : accident, mauvaise utilisation, abus, négligence ou utilisation non conforme aux instructions du constructeur, interventions sur l'équipement externe effectuées par des personnes non-agrées, adaptation, sans accord préalable, de tout équipement non fourni par Advanced Bionics.

3. VOL OU DISPARITION DU PRODUIT.

Il est recommandé d'assurer votre système d'implant cochléaire afin de couvrir ces risques. L'équipe Advanced Bionics est à votre disposition pour tout complément d'information.

Advanced Bionics Sarl
76 rue de Battenheim
68170 RIXHEIM
France
Tél. : (+33) (0)3 89 65 98 00
Fax : (+33) (0)3 89 65 50 05
E-mail : info@bionicear-europe.com
www.bionicear-europe.com

matériel et accessoires

COCHLEAR

Nouveautés sur le site Web Cochlear™

Nous vous invitons à consulter notre site internet pour y découvrir les nouvelles mises à jour, les nouvelles pages : www.cochlear.fr

■ Rubrique Communauté :

- Liberté de faire partager vos témoignages.
 - Informations et possibilité d'adhérer à la famille Cochlear
 - Téléchargement des lettres d'informations « Cochlear Info »
- Parution de la prochaine fin Mai.
- Informations et coordonnées des associations

■ Service après ventes :

Informations/coordonnées téléphoniques pour commander ou si vous avez un problème avec votre processeur.

■ Supports en ligne :

Pour les porteurs du processeur Nucleus® Freedom™, vous pourrez naviguer dans les rubriques de notre guide de dépannage en ligne. Vous serez guidé en fonction de votre question jusqu'à la solution.

■ Nouveautés et événements :

- Les nouveautés Cochlear
- Les événements associatifs ou grand public.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :
Cochlear France
Tél. : 0811 111 993 – Fax. 05 34 63 85 80 –
Notre site : www.cochlear.fr

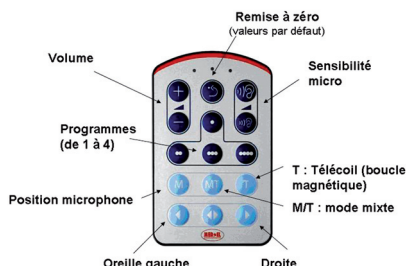
INFO MED-EL

Le saviez-vous ?

Pour les patients implantés MED-EL en bilatéral et porteurs du processeur OPUS2 :
Une seule télécommande FineTuner permet de piloter les 2 processeurs OPUS2



À gauche le
processeur OPUS2
en contour.
À droite le FineTuner.



L'identification discrète des Processeurs pour les implantés bilatéraux :

Nous proposons désormais une oreillette et un couvre-microphone spécialement adaptés aux implantés bilatéraux (pour la configuration « BabyBTE / ActiveWear », processeur totalement déporté). Pour se différencier du processeur porté coté droit, l'oreillette ainsi que le couvre-microphone disposent d'une lettre L (pour « Left » = gauche) gravée.

Le nouveau processeur OPUS2 compatible avec les implants MED-EL modèle C40+ : À partir du mois de Juin 2008, il sera possible d'adapter le nouvel OPUS2 aux « anciens » implantés MED-EL avec un modèle C40+ et actuellement utilisateurs du modèle de processeur TEMPO+ (*).

Les patients seront en mesure de profiter des innovations apportées par la technologie MED-EL OPUS2 :

- Codage de la Structure Fine (stratégie de codage FSP)
- Télécommande « Finetuner » (le 1^{er} processeur sans bouton)

- Boucle magnétique intégrée et connexions facilitées vers les systèmes FM et audio (MP3...)
- Poids mini et ergonomie d'utilisation : l'OPUS2 est le processeur le plus fin et le plus léger sur le marché (10,1 g) en version DaCapo (batterie rechargeable)
- Fiabilité accrue

Il faudra néanmoins attendre les nouvelles de la LPPR (remboursement des implants cochléaires) pour connaître les modalités de prescription et de renouvellement des anciens processeurs Tempo+ (après 5 ans ?).
(*). L'implant C40+ a été livré en France de 1998 à Novembre 2004.

■ VIBRANT MED-EL Hearing Technology
400 av Roumanille - BP 309
F-06906 Sophia-Antipolis Cedex
Tél. : + 33 (0)4 93 00 11 24
Fax : + 33 (0)4 93 00 11 25
www.vibrant-medel.com
www.medel.com

Infos pratiques

TARIF PRÉFÉRENTIEL

Achat d'accessoires en ligne

Les adhérents CISIC bénéficient de 10 % de réduction sur tous les produits en vente sur le site Centre Audition www.centre-audition.com

- par internet, contactez-nous sur : piles@cisic.fr pour obtenir le code coupon de réduction valable pour nos adhérents
- directement par téléphone, chez centre audition : 04 66 21 34 11. ■

Photos du mois



Françoise à Angers sur le stand accessoires.



Ambiance du tonnerre avec Marie-Pierre et Joëlle.

Truc et astuces

La pochette de Frédéric pour protéger la télécommande Medel : un étui de cartes



Vie associative

Dans tous les coins de France, notre association est active avec ses multiples antennes régionales et ses délégués...



Journée de sensibilisation

La Rochelle

Le 18 mars 2008

L'association étudiante sup' solidarité du Groupe Sup de Co de La Rochelle a organisé à l'intention des étudiants et du personnel de l'école, une semaine de sensibilisation sur les différents handicaps. Une journée était dédiée au handicap de la surdité. Dans la matinée, notre association a présenté les différents types de surdité et leurs différents modes de compensation. Dans l'après-midi nous avons visionné le film "La puce à l'oreille" qui présente les parcours vers l'implant cochléaire aussi bien d'enfants que d'adultes. ■

Danielle Louis, déléguée Poitou-Charente



Conférence

Angers

Le 9 février 2008

C'est le 9 février 2008 qu'a eu lieu notre première grande manifestation à Angers. Ce sont quelques 150 personnes, implantées, famille, amis, curieux, qui se sont réunies à cette occasion. Vous retrouverez en ligne sur notre site internet, l'album photo qui relate les principaux événements de cet après midi à la fois convivial et instructif, sans oublier de lire les articles parus dans notre presse locale. ■

Dominique PETIT, déléguée Anjou-Maine



Paëlla Party

Saint-Germain-sous-Doué

Le 7 juin 2008

Grand moment de convivialité et d'échange autour d'une paëlla géante qui a ravi nos adhérents venus nombreux. Un grand merci à tous pour cette sympathique journée et particulièrement à Jeanine et Maurice, nos talentueux organisateurs ! ■



Conférence

Besançon

Le 1 avril 2008

Le 1^{er} avril 2008 (ce n'est pas une blague), s'est déroulée à Besançon, une rencontre implantés/futurs implantés/fabricants/professionnels. Ce sont près de 80 personnes qui se sont précipitées sur cette première réunion de ce type dans la région. Vous trouverez un résumé en photo de ces moments sur notre site internet.

C'est certain, nous renouvellerons ces rencontres toujours riches en informations, en échanges, en émotions... et appréciées de tous. ■

Myriam Tornier, déléguée Franche-Comté



Conférence

Montpellier

Le 9 février 2008

Le mardi 20 mai, à l'institut St Pierre de Palavas, s'est tenue une réunion d'information sur les possibilités d'aides techniques en matière de prestations physiques, matériels ou financières à l'égard des patients malentendants. Face à une assemblée de près de 50 personnes, M. Zirah (délégué Ciscic sud) a présenté Mme Roquebernou, chef du service Accueil information de la Maison pour les handicapés (MPHH ex Cotorep) ainsi que M. Villaret et Mme Mouchot, respectivement Président et Directrice de l'Action sociale et sanitaire. Ces derniers ont décrit outre l'organigramme de leur institution, les différentes prestations d'aides assorties de critères d'éligibilité selon les lois en vigueur. Ont été abordés, entre autres thèmes, la carte d'invalidité, de priorité, les prestations d'allocations adultes, les allocations d'éducation, l'attribution d'un complément à enfant handicapé, les activités prises en compte, etc... Ensuite la parole fut donnée au public par le jeu des questions et des réponses. Puis Catherine Daoud, notre présidente, a passé le relais à M. Maixant (assureur Gan), pour une présentation d'assurances sur les implants ainsi que les modalités de remboursement ou de réparation en cas de sinistre. Enfin le public fut libéré et put ainsi chiner d'un stand à l'autre parmi les 4 fabricants d'implants présents, à savoir Advanced Bionics, Cochlear, Medel et Neurelec tout en bénéficiant à proximité d'un délicieux buffet sucré. Boissons et petits-fours étaient bien mérités après cette réunion d'information ayant duré près de 2h30.

José Zirah, délégué Languedoc-Roussillon

INFORMATIONS CISIC

TRÉSORERIE. Le prochain appel à cotisation 2009, vous sera adressé fin novembre, début décembre 2008. Vous avez ensuite un mois pour nous adresser votre cotisation annuelle. Votre chèque ne sera encaissé que début 2009. Si vous souhaitez un encaissement à une autre date n'hésitez pas à le mentionner. Je vous remercie de respecter ce délai ou de nous prévenir si vous ne souhaitez pas renouveler votre adhésion, car avec près de 700 adhérents, les relances engendrent une surcharge très importante de travail.

Joelle Fournil, trésorière CISIC.

398 avenue Victor Hugo - 77190 DAMMARIE LES LYS
Tél. : 01 64 79 05 44 - E-mail : tresorerie@ciscic.fr

SECRÉTARIAT. Désormais, je prends en charge tous les courriers et tous les appels téléphoniques de l'association. Lorsque vous nous téléphonez, merci de bien laisser votre n° de téléphone afin que nous puissions vous rappeler. **Martine Ottavi, secrétaire CISIC**

262 rue Lecourbe - 75 015 PARIS

Tél. : 06 17 39 54 71 - E-mail : secretariat@ciscic.fr

SERVICE INTERNET. Le CISIC diffuse par email à ses adhérents environ une fois par mois une lettre d'information contenant les dernières informations reçues. Pour la recevoir, vous devez nous avoir transmis lors de votre adhésion ou ultérieurement, une adresse mail valide. Il est nécessaire pour recevoir cette lettre que l'expéditeur « lettre_ciscic@ciscic.fr » soit ajouté à votre liste des expéditeurs fiables. N'oubliez pas de nous prévenir si votre adresse email change. **Marc Le Roy, webmaster CISIC-asso@ciscic.fr**

Publication du Centre d'information sur la surdité et l'implant Cochléaire (CISIC)

Association loi 1901 n° 0913012932.

Tél. : 06 17 39 54 71 - Fax : 01 60 10 93 55

E-mail : info@ciscic.fr - www.ciscic.fr

Directrice de la publication : Françoise Ernie

Suite aux interrogations que suscite le report de parution du décret de prise en charge de l'implant cochléaire, nous avons fait remettre par l'intermédiaire de M. Marcel-Pierre Cléach (Sénateur de la Sarthe), en main propre le courrier ci-joint à M. Fillon ainsi qu'à Mme Bachelot.

Palaiseau, le 15/06/08

Monsieur le Premier Ministre,

L'association CISIC (Centre d'Information sur la Surdité et l'Implant Cochléaire) représentant les personnes portant un implant cochléaire s'interroge, comme l'ensemble des acteurs du domaine de l'implant, sur la cause du report de la date de parution du décret entérinant la prise en charge de l'implant et sur la date effectivement prévue de cette parution.

Pour mémoire, un implant cochléaire est un dispositif médical électronique destiné à restaurer l'audition de personnes atteintes d'une perte d'audition sévère à profonde et qui ne tirent pas ou plus de bénéfice des prothèses traditionnelles.

À ce jour, on compte environ 100 000 personnes sourdes implantées dans le monde dont 5 000 en France qui retrouvent, dans la grande majorité des cas, une audition et une vie socioprofessionnelle quasi normales.

500 implants sont posés chaque année en France et ce nombre s'accroît fortement et régulièrement avec les progrès réalisés sur ces dispositifs.

Jusqu'à la fin de l'année 2007, les implants cochléaires, leur réglage et la réhabilitation post implantation étaient pris en charge dans le cadre des Missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation (MIGAC).

Depuis mi 2006, un processus d'inscription de l'implant cochléaire à la LPPR a été initié, processus au cours duquel l'HAS, en mai 2007, s'est prononcée favorablement pour la prise en charge de l'implant cochléaire.

Cette prise en charge devait être effective pour le début de l'année 2008 et depuis cette date, les centres d'implantation comme les fabricants ou les associations d'implantés sont sans nouvelle de cette prise en charge, semble-t-il régulièrement différée sans que la cause de ce report soit connue.

Les conséquences de ce report et de cette absence d'information sont lourdes pour les patients en attente d'intervention : les budgets MIGAC, qui permettaient auparavant le financement de l'implant n'ont pas été renouvelés en 2008, dans la perspective de la publication du décret officiel ce qui entraîne des listes d'attente et, dans plusieurs centres, la suspension des interventions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération et vous remercie pour la réponse que vous pourrez nous apporter.